



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° AG2024/01/22/1

portant sur

L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 NOVEMBRE 2023

Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur du 22 janvier 2024

PARTICIPANTS

Monsieur Jean-Marc BOUVET Administrateur des finances publiques adjoint à la Division de l'action économique – qui représente M. Jean-Paul CATANESE -Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes**

Madame Melissa BENCHALAL - Chargé de mission tutelle consulaire, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (**DREETS**) PACA

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, NASSIF Anis – Trésorier, BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau**

Mesdames et Messieurs, ALFANDARI Bernard, ARIN Nicolas, BERTELOOT Nathalie, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, COURTADE Anny, DOLCIANI Lionel, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, HOELLARD Michèle, LAYLY Éric, LELLOUCHE Jean-Pierre, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MARIN Matthieu, MARIN Christophe, MARIO Pierre, MARTINON Martine, MESSINA Aurélie, MOLINES Gérard, NIDDAM Ilan, NOIRAY Florent, PALLANCA Charles, REBUFFEL Claudine, ROMERO Pierre, SALUSSOLIA Brigitte, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, TRIPODI Christophe, VALENTIN Bruno, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires**

42 Membres participants, le quorum de 32 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.

KLEYNHOFF Bernard, **Président Honoraire**

Mesdames et Messieurs, ALBISER Yves, DALBERA Renaud, DEBAISIEUX Jean-Marie, DECROIX Jean-Pascal, FLORENCE Patrick, GAROTTA Mathieu, GOLDNADEL Franck, IVALDI Dominique, LEMETAYER Chantal, MASSÉ Philippe, SANTONI Lisa, **Membres Associés**

Mesdames et Messieurs BENMUSSA Thierry, DHOSTE Marie-Chantal, LAGRANGE Éric, PUY Michel, ROUGET Sylvain, **Conseillers Techniques**



EXCUSES

Monsieur Philippe LOOS - **Secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Mesdames GASTAUD Fabienne – Vice-Président, BRUT Karine – Trésorier Adjoint et LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, **Membres du Bureau**

Mesdames et Messieurs ALZINA Claude, BATEL Claude, DASSONVILLE Pascal, DEVEAU Laurent, DUMAS Philippe, GUITTARD Cynthia, JASSET Marc, LEROUX-COSTAMAGNA Frédérik, LIZZANI Elisabeth, RENAUDI Philippe, SCOFFIER Stéphanie, TEBOUL Thierry, **Membres Élus Titulaires**

Mesdames et Messieurs ALEMANNI Pierre, CAPPELAERE Nicolas, EBEL Jean-Marie, GAUTIER Philippe, JULIENNE Stéphane, LUNDQVIST Nathalie, PONSART Pascal, SABATIER Marion, SERVANT Lionel, VALENZA Marcello, WELTER Christine, **Membres Associés**

Mesdames et Messieurs BALDET Christophe, CERAGIOLI Geneviève, HIGUERO Valérie, **Conseillers Techniques**

ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, **Présidents Honoraires**
Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire**
Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Mesdames et Messieurs CHAUMIER Éric, DUPHIL Thierry, MOULARD Patrick, NICOLETTI Pascal, PASTORELLI Nadège, TRICART Michel, **Membres Élus Titulaires**

Mesdames et Messieurs ALUNNI Max, BALICCO Laurent, GIBEAUD Richard, KLEINKLAUS Christophe, LABAT André, RAGNI Marcel, RASPOR Marc, **Membres Associés**

Mesdames et Messieurs BEHAR Claire, CAMY César, FERRALIS Gérard, LAPIERRE Nathalie, LAURENTI Thomas, LEVI Jean-Pierre, MANSI Théo, MESSIKA Cyril, MOURET Bernard, PLUMION Nicolas, **Conseillers Techniques**



VU

- Les articles 53 et 56 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur ;

CONSIDERANT

- ↳ Que conformément à l'article 56 du Règlement intérieur, chaque séance de l'Assemblée Générale donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal retraçant les débats, les interventions, les votes et le déroulement de la séance sur les affaires inscrites à l'ordre du jour ;
- ↳ Que conformément à l'article 53, 2^{ème} alinéa, du Règlement intérieur, le Président soumet aux membres élus, en début de séance de l'Assemblée Générale, l'adoption du procès-verbal de la séance précédente ;
- ↳ Que le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 novembre 2023 a été adressé par voie dématérialisée aux membres élus et au Préfet de Région le 15 janvier 2024, afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant son adoption par l'Assemblée Générale du 22 janvier 2024.

LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

- ▮ **APPROUVENT** sans réserve et à l'unanimité des membres votants les termes de ce procès-verbal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits :	63	Nombre de départs :	0
Nombre de participants au vote :	42 (quorum : 32, atteint)		
Nombre de votes exprimés :	34		

Abstention : 8 Contre : 0 Pour : 34

Nice, le 22 janvier 2024

La secrétaire

Jessica BOVIS

Le Président

Jean-Pierre SAVARINO

